



Académie de la Vienne  
Circonscription de Poitiers I

**Ecole élémentaire  
publique de Latillé**

● Années scolaire 2015-2016 ●

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES

- 13 novembre 2015 -

## ● Présents :

- Délégué des CP : Pernel et Solenn.
- Délégué des CE1-CE2 : Louane, Manon et Louis.
- Délégué des GS-CE1 : Enola et Esteban.
- Délégués des CE2-CM1 : Emma et Yanis.
- Délégués des CM2 : Maïli et Mathéo.
- Pour l'équipe des professeurs : **Samuel Bougrier**

## Résultats des élections

Des élections ont été organisées dans chaque classe au mois d'octobre.  
Sont élus :

- |              |                 |                                           |
|--------------|-----------------|-------------------------------------------|
| - CP :       | - titulaires :  | - Pernel Guilloteau et Solenn Caillaud    |
|              | - remplaçants : | - Andy Rousseau et Mathéo Mazereau-Allano |
| - CE1/CE2 :  | - titulaires :  | - Louane David et Louis Garetier          |
|              | - remplaçants : | - Manon Thibault et Teddy Baudifier       |
| - GS / CE1 : | - titulaires :  | - Enola Gourbault                         |
|              | - remplaçants : | - Esteban Girard                          |
| - CE2-CM1:   | - titulaires :  | - Emma Quereux et Yanis Alves             |
|              | - remplaçants : | - Lyzée Igonin et Titouane Berthault      |
| - CM2:       | - titulaires :  | - Maïli Dupont et Mathéo Berthault        |
|              | - remplaçants : | - Clara Célérrier et Paul Beaujouan       |

## ► HORAIRE :

- 8h40 / 15h45

## ► CONTACTS :

### ● Adresse postale :

Place du Champ de foire  
86190 LATILLE

### ● Téléphone :

**05 49 51 88 23**

### ● Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

### ● Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

- Samuel félicite les délégués pour leur élection et leur souhaite bon courage dans leur mission.
- Il rappelle les différents rôles du délégué.

## Qu'est-ce qu'un délégué ?

Un délégué est élu par les élèves de la classe (Il y a deux délégués par classe et deux suppléants).

Il est la porte-parole de l'ensemble des élèves de la classe (pas seulement de son groupe de copains !) auprès de tous ceux qui organisent la vie de l'Ecole (professeurs, municipalité, ...).

**Le délégué doit donc consulter ses camarades, pour transmettre leurs avis et propositions lors des réunions de Conseil des délégués.**

## ● DIRECTEUR :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

## ● ENSEIGNANTS :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1-CE2)

M. Samuel BOUGRIER

Mme. Amanda OUVARD

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM2)

Il a le devoir d'informer les élèves de tout ce qui les concerne, le plus rapidement possible après les réunions auxquelles il assiste.

Il doit pour cela demander un temps de parole au professeur.

Le délégué doit s'efforcer d'assurer la cohésion de sa classe et contribuer à lui donner vie dans le domaine scolaire et dans les relations avec l'extérieur.

**Un climat de confiance doit s'instaurer entre les adultes, ses camarades et lui-même.**



## **Ce qui va bien et ce qui ne va pas bien dans l'école.**

Les délégués font les remarques et demandes suivantes :

- **La cour de récréation manque de verdure. Y aura-t-il un banc de l'amitié ?**
  - > La priorité est mise en ce moment sur la rénovation des bâtiments de l'école, mais il y a peut-être moyen de créer un nouvel espace avec des arbustes, de la pelouse et des fleurs. On pourrait y placer le banc de l'amitié. La question sera de nouveau abordée en conseil d'école.
- **Des élèves de Cp se font « voler » leur goûter.**
  - > C'est une faute grave qui fera l'objet d'un retrait de points dans le permis à points. Les élèves concernés seront sanctionnés.
- **Certains élèves jouent dans les toilettes (notamment avec le savon). Des filles s'amuse à nettoyer les vitres avec du savon. Il faudrait un règlement dans les toilettes.**
  - > Là encore, ce sont des fautes qui sont sanctionnées par le permis à points. Il appartient à chaque élève, et notamment aux délégués, d'encourager les élèves à arrêter leurs bêtises. Si cela ne fonctionne pas, il faut appeler un adulte.
  - > Les élèves peuvent réfléchir en classe à un règlement des toilettes. Il sera validé par le Conseil des délégués.
- **Une lampe ne fonctionne plus dans les toilettes des filles. Les poubelles sont trop petites. Le distributeur de papier est parfois bloqué. Une poignée est cassée dans les toilettes des garçons. Il faudrait plus de lavabos dans les toilettes des garçons.**
  - > Nous signalerons le problème de la lampe et celui de la poignée au plus vite. Les autres remarques seront transmises en Conseil d'école.
- **Le foot prend trop de place. Certains grands ne veulent pas que les Cp jouent.**
  - > Il faut respecter les lieux des terrains de sport et le respect des plannings. Les élèves qui ne respectent pas les règles de la récréation seront sanctionnés. Si les problèmes venaient à se répéter, on pourra envisager quelques semaines sans foot.
- **Il faudrait regonfler les ballons de basket. Il faudrait un panier de basket moins haut, de nouvelles cordes à sauter, des ballons de rugby, des ballons en mousse, des raquettes de ping-pong, des diabolos, un terrain de pétanque, un baby foot...**
  - > Nous pourrions regonfler les ballons de basket la semaine prochaine.
  - > Le panier de basket a été demandé en conseil d'école.
  - > Nous pourrions acheter de nouvelles cordes à sauter, des ballons, des raquettes, et des diabolos... les élèves qui ne prendront pas soin du matériel n'auront plus le droit de l'utiliser. Il faudra y faire très attention !
  - > Le terrain de pétanque ou le baby-foot n'ont pas vraiment leur place dans une école.

## **Propositions, idées, projets...**

- **On pourrait repeindre le préau. Repeindre la table de ping-pong.**
  - > Ce projet a déjà été évoqué, nous en ferons une priorité cette année. Concernant la table de ping-pong, nous décidons que ce n'est pas une priorité.
- **On pourrait retourner au Château de la Chèze, organiser un pique-nique, une visite du zoo, une sortie au Futuroscope, sur un volcan, à Suc-et-Sentenac, à Paris...**
  - > Les sorties au Futuroscope ou pour aller voir des volcans coûtent trop cher. En revanche, il sera tout à fait possible d'aller visiter un parc animalier et d'organiser un pique-nique.

## **Prochaine Réunion : Vendredi 8 janvier, à 12h30**

A l'ordre du jour :

- Le règlement des toilettes.
- Discussion autour du permis à points.